

FÉVRIER 2018 - N° 476

Le Plédranais



**Tous au Carnaval de Plédran
le dimanche 18 mars**



Mesdames, Messieurs, chers Plédranais,

L'année 2018 est maintenant sur les rails et nous devons bâtir le prochain budget. Comme vous le savez maintenant, nous devons être concentrés et vigilants quant à l'utilisation des deniers publics. A votre argent en somme. Si les efforts en matière de dépenses de fonctionnement ont été faits lors des 3 premières années, nous allons maintenant aborder les grands projets structurants. Autant vous dire que nous sommes bien occupés.

En parallèle de ces sujets infiniment importants, je suis interpellé chaque mois, sans ménagement, par une partie de l'opposition. Je vous avoue ne pas comprendre ce comportement qui me paraît tellement dépassé et souvent injuste.

Entre autres sujets, l'un de leur dernier cheval de bataille est de nous reprocher le manque de médecins sur la commune, comme si nous étions les seuls responsables d'un problème qui se pose au niveau national. Les élu(e)s, et plus particulièrement mon adjointe aux affaires sociales, s'activent de façon permanente sur le sujet et nous sommes dans l'action : clip vidéo, rencontres avec les professionnels de santé, avec l'Agence Régionale de Santé, etc. Toutes ces actions n'ont mené à rien de concret, sauf à beaucoup d'informations et à une meilleure compréhension des besoins des jeunes médecins.

Alors, on nous parle de maisons médicales : c'est, malheureusement, la fausse bonne idée. Certaines, privées, fonctionnent. D'autres, publics, peinent à fonctionner. D'ailleurs, les professionnels nous disent qu'il faut trouver le médecin avant d'envisager de construire une maison médicale.

Depuis 2016, trois médecins ont pris contact avec nous, mais à chaque fois 3 échecs pour 3 raisons différentes : le premier n'a pas été suivi par son épouse, la seconde était très exigeante et en regardant de plus près, on s'est aperçu qu'avant nous, elle avait déjà fait rêver une municipalité et une population avant de partir discrètement et laissant derrière elle pas mal de dépenses publiques et surtout des espoirs déçus. Le troisième demandait que nous financions 6 ans de loyer. Autant vous dire que dans tout cela, la médecine et le serment d'Hippocrate se trouvent relégués au second plan...

C'est la raison pour laquelle, avec Christiane Le Moual, nous avons proposé aux élu(e)s de la majorité ET de la minorité, la création d'un comité de pilotage que nous mettrons en place au conseil municipal de fin février. Nous allons mettre nos efforts de façon visible pour poursuivre l'action que nous menons déjà depuis des mois. Et l'opposition sera invitée à y prendre toute sa part. Ce comité aura pour mission de répertorier toutes les sources d'information dont nous pourrions avoir besoin, de faire preuve d'imagination, de concentrer tous les réseaux que chacun pourraient avoir afin de rentrer en contact avec des médecins, de prendre conseil auprès des professionnels de santé, de rendre compte au conseil municipal et donc à vous.

Si nous n'unissons pas nos efforts maintenant, nous risquons dans les 3 prochaines années de ne plus avoir de médecins du tout. Les pouvoirs publics ont une part de responsabilité dans cette situation nationale, et l'ancien maire aurait dû anticiper le départ en retraite des deux médecins, mais il ne faut pas baisser les bras. Je n'envisage pas une seule seconde que Plédran, avec tous ses atouts, puisse devenir un désert médical. Tout comme les communes voisines qui voient aussi des départs en retraite de médecins, non remplacés. Nous avons des professionnels de santé sur la commune et nous tenons à eux, comme eux tiennent à nous!

Je compte sur vous tous pour me faire rencontrer toute personne susceptible de nous aider.

Bon mois de Février.

*Le Maire,
Stéphane Briand*

LE PLÉDRANAIS : Diffusion 3 100 exemplaires

Directeur de publication : Stéphane BRIEND

Membres de la Commission Communication :

Olivier COLLIOU, Jean-Marie MOUNIER,

Nicolas QUIGNARD, Laurence LUCAS, Maryse Ecolan

Daniel ETESSÉ (suppléant), Daniel TANGUY,

Alexandre TAILLARD, Lydie LE GLATIN (référente mairie)

Maquette & Rédaction :

Pascal COGNEAU - 06 27 28 34 43

Réalisation et Impression :

Communicolor Plédran - 02 96 42 24 85

Crédits photos : Mairie de Plédran, Associations, Pentacle

Régie publicitaire : Communicolor Plédran

Distribution : Mairie de Plédran - www.pledran.fr

Tél. 02 96 64 34 20 • ISSN 1291-1852

ABONNEMENT 2018 pour les non Plédranais : 18,90€
pour 10 numéros. Contactez la Mairie

REMISE DES ARTICLES :

en **mairie** ou par courriel : mairie@ville-pledran.fr

Plédranais de mars

au plus tard le **vendredi 16 février** dernier délai.

Distribution à partir du 14 mars

Plédranais d'avril

au plus tard le **vendredi 23 mars** dernier délai.

Distribution à partir du 18 avril

RAPPEL : Tout article remis en mairie après la date indiquée à chaque numéro du Plédranais ne pourra être publié. Ceci afin de respecter les délais de fabrication et de distribution.



Conseil municipal du 19 décembre

Ouverture des commerces le dimanche, tarifs municipaux et école privée

■ OUVERTURE DES COMMERCES LE DIMANCHE

Le Conseil municipal a approuvé l'autorisation des établissements de commerce de détail, dont la surface de vente est supérieure à 400 m², à déroger à la règle de repos dominical, et par conséquent à rester ouverts les dimanches suivants :

- Le dimanche 27 mai 2018
- Le dimanche 9 décembre 2018
- Le dimanche 16 décembre 2018
- Le dimanche 23 décembre 2018

Vote : « Pour » : 25 voix, « contre » : 2 voix (J.-C. Rouillé, J.-M. Déjoué), « abstention » : 1 voix (D. Etesse), « ne prend pas part au vote » : 1 voix (E. Buron).

■ GRATIFICATION AUX STAGIAIRES DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Le Conseil municipal a décidé d'instituer le versement d'une gratification aux stagiaires de l'enseignement supérieur accueillis dans la collectivité selon les conditions suivantes :

- Stage d'une durée supérieure à deux mois de travail effectif,
- Gratification correspondant à 15% du plafond horaire de la Sécurité sociale soit un montant de 270€ nets mensuels.

Vote : à l'unanimité.

■ VERSEMENT ECOLE PRIVEE ST MAURICE

Le Conseil municipal a validé le versement du 1er acompte aux frais de fonctionnement de l'école Saint Maurice au titre de l'année scolaire 2017/2018 pour un montant total de 40 525.24€, et l'impute à l'article 6574 du budget.

Vote : à l'unanimité.

■ AFFECTATION EN INVESTISSEMENTS

Le Conseil municipal a validé cette liste de biens meubles dont le montant est inférieur à 500€ en section d'investissement : voir le détail sur le site de la mairie.

Vote : à l'unanimité.

■ TARIFS MUNICIPAUX 2018

Le Conseil municipal a adopté les nouveaux tarifs pour l'année 2018.

Voir le détail sur le site de la mairie.

Vote : à l'unanimité.

■ DENOMINATION DE RUES

Les travaux de viabilisation du lotissement Les Baragans étant terminés, le Conseil municipal a décidé de dénommer les rues du lotissement : Rue Simone Veil et Impasse des Baragans.

Vote : à l'unanimité.

■ VENTE MAISON 2 RUE ANATOLE LE BRAZ

Le projet porte sur la vente d'une maison composée de 3 chambres, 1 cuisine, 2 salles d'eau, 1 salon/séjour et un garage située sur la parcelle cadastrée section A 2112 d'une contenance de 709 m² au prix de 90 000€ (évaluation domaniale).

Vote : « Pour » : 27 voix, « ne prennent pas part au vote » : 2 voix (O. Colliou et K. Faure).

■ EHPAD : VALIDATION APD

Le Conseil municipal approuve l'avant-projet définitif d'un montant de 1 160 000€.

Vote : à l'unanimité.

■ MAISON DES ASSOCIATIONS : RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES

Le Conseil municipal a décidé d'attribuer les lots aux sociétés, consultables en mairie.

Vote : « Pour » : 28 voix, « ne prend pas part au vote » : 1 voix (M. Guillou-Tarrière).

La Mairie vous informe

Ouverture Horizon :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi :

9h – 12h / 13h30 – 17h30

Mercredi : 9h à 12h / 13h30 – 18h

Service Urbanisme : Ouverture uniquement le matin

Photocopies pour les associations : Dorénavant, les copies pour les associations seront réalisées en mairie, sur demande et uniquement le samedi matin.

Recherche animateurs

La mairie de Plédran recherche des animateurs titulaires du BAFA pour effectuer des remplacements ponctuels sur les garderies, les mercredis et les vacances. Il est possible que cette personne soit sollicitée sur d'autres temps, notamment l'accompagnement du midi. Si vous êtes intéressé(e), merci d'adresser une lettre de motivation à l'attention de Monsieur Le Maire, accompagnée de votre CV.



Modification des horaires d'ouverture du CCAS

A partir du 1^{er} mars, les horaires pour le CCAS seront les suivants : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h. Une permanence de Mme Le Moual, adjointe en charge de l'action sanitaire et sociale, sera assurée tous les mercredis après-midi de 14h à 17h, **sur rendez-vous uniquement**.

JANVIER 2018

Permis de construire

- M. et Mme DOS SANTOS LOPES/MARTY, 32 rue Henri Matisse, Construction d'une maison individuelle
- M. LE PROVOST Kévin, 9 rue des Fossés, Construction d'un carport
- M. et Mme ROUDAUT, Rue du Menhir, Construction d'une maison individuelle
- M. CARLUER et Mme LE PAPE, 35 Le Quartier d'En Haut, Extension d'une maison d'habitation et construction d'un garage
- M. GLATRE Benjamin, 17 rue Henri Matisse, Construction d'une maison individuelle
- Mme HUET Sylvie, Rue du Paradis, Construction d'une maison individuelle
- M. et Mme Stéphane CAMARD, 13 rue de la Vallée, Construction d'une maison individuelle
- M. et Mme ABBE/LE MOUEL, Rue de la Ville-Née, Construction d'une maison individuelle



NOUVELLE VITRINE



Yannick Morin cède son entreprise

Plombier-chauffagiste sur la commune de Plédran depuis 22 ans, Yannick Morin, demeurant au village du Clos-Borgne, vient de céder son entreprise à Jean-Charles Bougeard, société Armor-chauffage et plomberie, depuis octobre dernier. L'artisan plédranais vient de faire valoir ses droits à la retraite.

Armor Chauffage :

02 96 42 23 79

06 14 28 04 32

02 96 42 50 07

Etat Civil

Naissances

- MESSENGER Ilana, 24 bis rue des Prés-Bernard
- ZERRARI Rime, 42 rue du Haut-Chemin
- CHENAL Elise, 10 rue de la Cotière
- JOUANNO Sacha, Launay-Hulin
- BAUDET Marin, 4 rue Bel-Orient
- LARIVAIN RIVOALLAN Océane, 18 rue Saint-Jean
- QUÉRO Louison, 38 Les Landes
- GUTIEREZ Margaux, 12 rue d'Anjou
- SAKIM Sakina, Le Rochay

Décès

- DUHEM née LE HEC Martine, 63 ans, 5 rue Jean Jaurès
- MEIGNAN née ANDRÉ Maryse, 62 ans, 19 rue de Bretagne

JEUNES FILLES ET GARCONS, VOUS AVEZ 16 ANS

Toute personne (garçon ou fille) de nationalité française doit se faire recenser entre la date de ses 16 ans et la fin du 3^e mois suivant. **Cette démarche est obligatoire.** Une attestation de recensement est délivrée lors de l'inscription. Cette pièce est nécessaire à la constitution des dossiers de candidature aux examens, aux concours et au permis de conduire.

Après avoir procédé au recensement, le jeune sera convoqué pour accomplir la journée défense et citoyenneté (JDC). Présenter le livret de famille et la carte nationale d'identité.



LE MARCHÉ du samedi matin

Plédran accueille chaque samedi un marché hebdomadaire place de la Mairie. Vos commerçants habituels vous y attendent avec le sourire et la qualité de leurs produits.



Hommage

Denis Guinard, Directeur Général des Services, nous a quittés



Le 25 janvier dernier, Monsieur Denis Guinard, Directeur Général des Services, nous a quittés après 2 ans et demi d'un long et courageux combat contre un cancer déclaré en septembre 2015. Il avait rejoint la collectivité le 2 avril de cette même année.

Après une riche expérience professionnelle dans les mairies de Paimpol, Guingamp et au Conseil Départemental au service des ressources humaines, Denis Guinard avait apporté son professionna-

lisme aux services des agents et de la population. Son humanité, sa gentillesse et son sens de l'organisation avaient créé un climat de confiance et de travail à la mairie, et pour ma fonction, de la sérénité.

La Ville de Plédran lui doit, entre autre, le projet du bois, que nous nous ferons un devoir de terminer et l'écriture du projet d'administration, qui nous guide au quotidien. Durant sa maladie, j'ai volontairement souhaité continuer à le soutenir moralement en lui donnant des projets sur lesquels réfléchir afin qu'il garde confiance. Et ce n'est qu'en avril 2017 que nous avons pris la décision de recruter un directeur général des services en intérim, le temps de sa guérison.

Sa connaissance du territoire et de son histoire, puisque natif de Plédran, ont été pour moi déterminant dans le choix de le recruter. Toutes celles et ceux qu'il a

croisé dans sa vie ont pu apprécier ses qualités humaines unanimement reconnues. Son Père, Maurice, avait été secrétaire de mairie, ce qui donnait à sa venue dans notre collectivité un sacré clin d'œil du destin à sa famille.

Denis était aussi un ami d'enfance. La vie a fait que nous nous sommes retrouvés professionnellement. J'étais sûr que la Ville de Plédran détenait là quelqu'un de bien comme on dit, comme en témoignent d'ailleurs les innombrables messages bienveillants que nous avons reçus depuis son décès. Mais voilà... La maladie a eu raison de son courage.

Au nom de la Ville de Plédran, de ses élu(e)s et de ses agents, j'adresse mes plus sincères condoléances à son épouse, ses 4 enfants et à sa famille.

*Stéphane Briand
Maire de Plédran*



LE SAVIEZ-VOUS ?

La MJC du Plateau de Saint-Brieuc propose tout au long de l'année des cours :

de Danses :

- Zumba
- Danses Latino
- Flamenco
- Hip-hop (ados et adultes)
- Danses autour du monde (Enfants)
- Capoeira (Enfants)

... et de Langues :

- Esperanto
- Français Langue Étrangère
- Russe
- Espagnol
- Arabe (enfants et adultes)



**N'hésitez plus, une première séance d'essai vous est offerte !
Renseignements et inscription à l'Accueil de la MJC du Plateau,**

1 avenue Antoine Mazier 22000 Saint-Brieuc.

Tél. : 02 96 61 94 58

E-mail : secretariat.mjcduplateau@gmail.com - Site Internet : mjcduplateau.fr

Au rythme de **mosaik**

📍 Pôle Enfance et Famille

📍 6 rue des écoles
22960 PLEDRAN

☎ 02 96 42 24 70

✉ mosaik22@orange.fr



www.mosaikpledran.fr

Jardins familiaux aux Coteaux

Les jardins respectent l'environnement grâce à des aires de compostage et à un jardinage naturel. Ils sont ouverts à tous. 9 parcelles de jardins sont disponibles à la location cette année.

Modalités de location :

- Adhésion à l'association Mosaïk de 5€ par an.
- 27,60€ pour la location pour une parcelle.



Assemblée Générale

Les membres du bureau et les professionnels de l'association, vous invitent à l'Assemblée Générale de Mosaïk qui aura lieu le **vendredi 16 mars** à 18H30.



Commission Halloween

Comme vous le savez, les dernières éditions d'Halloween ont rencontré un fort succès. Pour poursuivre dans cette voie, l'association va créer une commission autour de cet évènement.

Vous avez envie de vous impliquer dans l'organisation ou vous avez des idées, n'hésitez pas à nous contacter.



Site internet

Mosaïk a lancé son site internet fin 2017. Dans l'onglet « Vous avez la parole », vous trouverez une rubrique « petites annonces » pour vendre, louer ou chercher et trouver des services ou des objets.

Vous trouverez également, une rubrique « vos idées » pour proposer vos envies de sorties, d'activités, d'actions et exprimer vos besoins de façon rapide.



Programmation février et mars

Tous les mercredis des activités ou des sorties vous sont proposées, ainsi que pendant les vacances scolaires. La programmation est disponible sur le site internet ou à l'accueil. N'hésitez pas à venir vous inscrire. Il y en a pour tout le monde et tous les goûts.



Au programme : cinéma, patinoire, karting, atelier jardin, repas partagé, atelier créatif pour le carnaval, après-midi chandeleur, temps pour soi...

Rendez-vous

Dimanche 18 mars, l'association Mosaïk et ses bénévoles seront présents à Carrefour Market pour un atelier maquillage lors du carnaval !



Don du sang du 26 décembre 2017

56 personnes se sont déplacées, dont 8 nouveaux donneurs, à la dernière collecte de l'année, organisée par l'Etablissement Français du Sang sur le site Horizon.

« C'est un chiffre assez bas pour Plédran, mais notons tout de même que c'était un lendemain de fête » remarque le président de L'ANSE Jean-Marc Geyer. Les prochaines dates de collectes pour 2018 : le vendredi 30 mars, le vendredi 1^{er} juin, le vendredi 28 septembre 2018 de 14h30 à 19h et le samedi 29 décembre 2018 de 9h à 13h sur le site Horizon. Thérèse, Odile et Jean-Marc remercient vivement tous les donneurs et espèrent une plus forte mobilisation et pourquoi pas passer la barrière des 100 donneurs.



Noël à Saint-Volon

Quelques voisins du village de Saint-Volon se sont réunis chez Eliane et Guy Delcroix pour cette 3^e année, accompagnés du Père-Noël et autour d'un vin chaud et de gâteaux avec distribution de chocolats pour les enfants. Une pensée particulière a été émise pour Jean-Claude Jaffrelot notre ancien président qui était hospitalisé, et qui nous a quittés en ce début d'année.

Repas partagé pour le réveillon de la Saint-Sylvestre

Quelques paroissiens ont organisé un repas partagé pour 65 personnes seules ou isolées à la salle Louis Guilloux pour le réveillon du 31 décembre.

Les Scouts de Notre Dame du Leff (Châtelaudren, Plédran, Quintin) se sont chargés des corvées d'épluchage des légumes, de la décoration de la salle, de l'accueil des invités et de l'animation de la soirée (karaoké).

Au menu, les produits étaient locaux, un velouté de butternut au gingembre, un suprême de lapin accompagné d'un gratin dauphinois, ensuite un chèvre chaud au miel sur son lit de salade, une farandole de desserts et quelques bulles pour minuit. « Nous avons tous passé une excellente soirée » nous ont fait remarquer bon nombre d'invités.



Circuit Gourmand

A Plédran l'appétit vient en marchant... Un groupe de 6 étudiants en licence professionnelle AGOAPS (Animation, Gestion et Organisation des Activités Physiques et Sportives) de l'Université Rennes 2 - Campus Mazier de Saint-Brieuc vous propose un circuit gourmand, le dimanche 11 mars 2018.

Vous aimez vous balader, vous êtes gourmands, et la marche est pour vous une partie de plaisir ? Alors ce circuit est fait pour vous ! Il s'agit d'une randonnée familiale d'environ 9km, qui combine marche et dégustation dans différents points situés tout au long du parcours.

Echanges et convivialité seront au rendez-vous !

Cette manifestation a pour but de développer les atouts de notre territoire ainsi que la promotion de produits locaux.

Départ Salle Omnisports de Plédran (Rue Challenge) à partir de 11h

Tarif : 8€/adulte, 4€/enfant de 6 à 16 ans ou étudiant, gratuit pour les moins de 6 ans.



Pré-inscriptions et renseignements :

Mail: circuitgourmand22@gmail.com.
Page Facebook : Circuit Gourmand. Billetterie en ligne : <https://www.weezevent.com/circuit-gourmand>
Au 06 25 90 70 21 auprès de Charlotte FOEHRLE

culture ■



Vendredi 16 février à 18h45 (1h10) Machines improbables à rentabilité limitée

Sur un étal de marché d'un genre nouveau, découvrez de multiples trouvailles incontournables comme le slip en fer, le klaxophone ou la machine à caresser les patates. Un grand type franchement syphonné, mène, avec l'aide du public, ses démonstrations invraisemblables et pourtant si pleines de bon sens.

A découvrir en famille – en collaboration avec les musiciens intervenants de Saint-Brieuc Armor Agglomération et les élèves des écoles de Plédran qui produiront un « Bazar sonore » en ouverture du spectacle

Tarifs D : 14,50€ ~~13,50€~~ ~~11,50€~~ ~~6€~~ dès 5 ans
Distribution : Laurent Rousseau €



Dimanche 18 mars à partir de 14h30 CARNAVAL OUVERT À TOUS (et gratuit)

Pour ce rendez-vous festif et convivial, chaque quartier est invité à proposer un char ou autre « objet non identifié » sorti de leur imagination. Le défilé, qui démarrera de la zone du Challenge avant de parader en Centre-Ville, terminera sa course à 16h à Horizon.
Suivez notre cortège avec, en ouverture, la Fanfare et ses musiciens très colorés, Los Trognos Coulos !





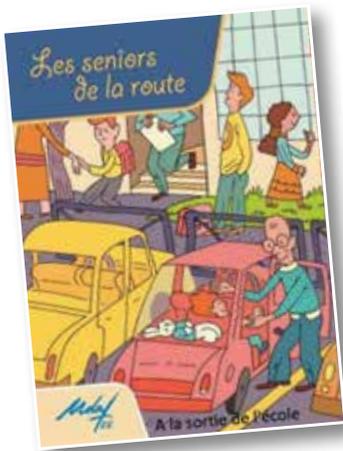
Exposition de Calligrammes

**Du lundi 19 février au samedi 3 mars 2018,
la médiathèque expose les Calligrammes de Céline Lamour-Crochet.**

Née en Bretagne, Céline Lamour-Crochet pioche ses idées dans son quotidien de maman et parmi ses souvenirs d'enfance. L'auteure aime aussi bien faire passer des petits messages à travers ses histoires plutôt que faire rêver. Avec une centaine de publications jeunesse à son actif, elle s'oriente vers la réalisation de calligrammes pour illustrer certains de ses ouvrages.



Exposition sécurité routière « Les seniors de la route »



Du lundi 12 au samedi 31 mars 2018, une exposition se tiendra à la Médiathèque. « *Les personnes âgées sont les plus vulnérables parmi les usagers de la route. Elles comptent parmi les victimes les plus nombreuses lors des bilans annuels dressés par le service sécurité routière de la Préfecture* ». C'est en ces termes que les membres de l'Udaf 22 et la Préfecture des Côtes d'Armor proposent et présentent cette exposition relative aux actions de sécurité routière.

Ainsi, huit panneaux d'informations et conseils, accompagnés d'un quiz, sont destinés à sensibiliser les seniors face à diverses situations. Pour se juger au volant d'un véhicule, à bicyclette, au croisement, à la marche en ville, à la sortie de l'école, entre autres.

Simple, pratique, ludique et interactive, l'exposition est à la disposition des organismes, des associations, et toutes institutions intéressées.

Samedi 10 mars à la Médiathèque « Plédran sort le grand jeu » de 14h à 18h

Joueurs débutants ou passionnés, amateurs de parties animées, vous êtes invités à venir découvrir et expérimenter des jeux de société, des jeux de rôle, des jeux coopératifs... et un Escape game ! Les membres de l'association Aventures Imaginaires vous initieront à Mystérium, Captain Sonar, Box Jardis... Un intervenant de Nuts ! Publishing présentera des War games.
Entrée gratuite. Pour tout public et pour tous les âges !

De 19h à 23h, plusieurs tables de jeux seront animées par les membres d'Aventures imaginaires pour des joueurs plus aguerris. Entrée gratuite.

**Infos Pratiques : Médiathèque : 02 96 64 35 35.
Espace Jeunes : 07 84 30 89 99.**

Samedi 10 mars 2018, l'équipe de la Médiathèque s'associe à l'Espace Jeunes, l'association Aventures Imaginaires et la société Nuts ! Publishing pour vous faire découvrir de nouveaux jeux.



Le mot de la Minorité

Quelques précisions

Lors de la soirée des vœux M. le 1^{er} Adjoint et M. le Maire se sont répartis les rôles pour parler du passé et de l'avenir avec beaucoup de soin et d'éloquence. Pour autant nous souhaitons apporter quelques précisions sur certains points. Dans la rétrospective 2017, M. le 1^{er} Adjoint a cité les importants travaux de la rue du 8 Mai et de la rue Bel Orient comme étant des travaux communaux. Annonce un peu surprenante car cela relève désormais de l'agglomération ! Et puis il a évoqué l'irrespect envers M. le Maire. Non M. le 1^{er} adjoint, nous ne sommes pas irrespectueux, nous avons juste le courage de dire ce que nous pensons et de l'argumenter. Quand vous refusez de prendre en considération ce qui a été fait par vos prédécesseurs, n'est-ce pas aussi une forme d'irrespect ? C'est tout au moins une forme de mépris ou une absence de considération et en totale contradiction avec vos exhorta-

tions. (cf la citation de V. Hugo dans le Plédranais de janvier).

Ainsi, si nous analysons le clip de promotion de Plédran, on s'aperçoit que ni le groupe scolaire, ni la salle des Coteaux n'ont eu le droit à la photo... La médiathèque a été sauvée... peut-être parce qu'elle datait d'avant 2008, année où vous êtes devenu élus municipaux ? Ce sont pourtant des éléments de promotion importants voire déterminant pour les familles qui ont à choisir une commune d'adoption!

Quant à dire que l'école des Coteaux a été trop souvent oubliée par le passé, cela traduit une méconnaissance du sujet. Nous avons beaucoup fait pour la conserver et justement défendu sa pérennité quand son avenir était menacé du fait de la diminution des effectifs. Il fallait sauver l'école avant d'y entreprendre des travaux. Depuis nous votons tous les crédits qui y sont affectés car nous y croyons.

Nous sommes satisfaits de l'annonce du

début de chantier de l'UPC et du restaurant scolaire, de la rénovation énergétique à l'EHPAD car tous ces travaux conduisent à améliorer le confort et le service aux usagers et c'est tout à l'honneur de l'équipe qui porte ces projets. Nous apprécions aussi la sage décision de M. Le Maire d'abattre le groupe B pour raison financière, alors qu'il avait rabroué vertement l'opposition lors d'un CM parce qu'elle doutait de la conservation du vieux bâti, également pour des raisons financières et pour la qualité de sa réhabilitation. Changer d'avis est une noble attitude mais admettre et accepter d'autres positions sans qualifier le comportement de l'autre devrait l'être tout autant.

Quelques questions sont restées absentes de ces deux prises de parole : les caméras ? L'habitat ? Une maison médicale ? La voirie communale ?... Seraient-ce des sujets qui fâchent ?

Le mot de la Majorité

C'est moi qui l'ai fait !

Voici un titre qui résume la posture récurrente de nos opposants, lesquels ne savent plus quoi trouver pour se distinguer à part l'outrance et même l'insulte à l'égard de notre maire et notre majorité. Leur dernière trouvaille dans le plédranais du mois dernier : revendiquer l'accroissement démographique communal ! Nous n'y avons pas pensé ! Mais c'est vrai qu'à bien y réfléchir, on leur doit aussi les allées couvertes, le pont Chéra et les lavoirs de Plédran, peut-être même aussi les alignements de Carnac ! Plus sérieusement, dans ce même bulletin municipal, la minorité critique vertement notre politique de vidéo protection sur voie publique et notamment sur les ronds-points ! Nous voulons ici rappeler que cette décision répond à deux problématiques : la protection des entrées des écoles du bourg et des coteaux, et la mise aux normes des accès aux images vidéo des bâtiments publics qui, depuis

le début de leur installation par l'ancienne équipe municipale, ne satisfait pas aux exigences. L'avantage que nous voyons aussi est la mise à disposition des images aux forces de l'ordre.

De plus, notre opposition laisse entendre, avec une certaine ironie, que les communes voisines ne courent aucun risque vis-à-vis de la proximité des grands axes routiers. Le reportage intitulé « 90 minutes » diffusé en janvier par la chaîne TMC, tourné au sein du groupement de gendarmerie des côtes d'Armor, montre comment une personne âgée se fait dérober sa carte bancaire sur le parking d'Hyper U à Yffiniac. Affaire résolue grâce, notamment aux caméras. Autre exemple à Plérin où le maire doit faire face aux nombreux cambriolages ou autres incivilités sur son territoire.

Sur ces sujets de protection des habitants, tout le monde avance, en regardant les faits de façon pragmatique. Sauf notre opposition. Cette approche nous donne raison puisque nous étions les

premiers à équiper notre policier municipal d'une caméra piéton. Depuis, beaucoup font le pas. Nous croyons aux effets dissuasifs de ces équipements.

Une fois dit tout cela, notre opposition pourrait-elle maintenant expliquer ce qu'elle entend par « le tout sécuritaire » qu'elle nous reproche ? De notre côté, aucune obsession sur le sujet, à part peut-être le devoir de protéger notre patrimoine et nos concitoyens, face à une réalité, qu'exceptée notre opposition encore une fois, nous sommes de plus en plus nombreux à percevoir. dommage qu'elle profite de ce sujet pour en faire un sujet clivant. Pourtant, c'est grâce à ces caméras que la Police avait retrouvé l'individu qui avait volé le téléphone portable d'un ancien leader politique qui jugeait pourtant ce « système réputé aussi peu efficace »...

Jeunes lycéens étrangers, allemands, brésiliens, slovaques, cherchent une famille d'accueil



D'Allemagne, d'Italie, du Mexique ou d'ailleurs, de jeunes étrangers viennent en France grâce à l'association CEI-Centre Echanges Internationaux. Ils viennent passer une année scolaire, un semestre ou quelques mois au collège ou au lycée, pour apprendre le français et découvrir notre culture. Afin de compléter cette expérience, ils vivent en immersion dans une famille française pendant toute la durée du séjour. Le CEI aide ces jeunes dans leurs démarches et s'occupe de leur trouver un hébergement au sein de familles françaises bénévoles.

Lilian, jeune allemande, a 15 ans et souhaite venir en France pour 10 mois à partir de septembre 2018. Elle adore la musique et pratique du violoncelle. Elle aime aussi faire du vélo et du

cheval, danser, lire et se balader dans la nature. Elle rêve de trouver une famille chaleureuse, qui l'accueillerait les bras ouverts.

Alonso, jeune mexicain de 16 ans, souhaite venir en France pour 10 mois. Il a de nombreux hobbies : jouer au golf et aux jeux vidéo, lire, cuisiner, et faire de la danse aérienne. Il aime notre culture et souhaite en découvrir davantage en vivant au sein d'une famille française.

Margherita, jeune italienne de 16 ans, est passionnée par la culture française. Elle souhaite venir en France pour 10 mois à partir de septembre 2018. Elle aime jouer au foot, se promener dans la nature, faire du ski et du bénévolat et voyager. Elle rêve de maîtriser la langue française.

Ce séjour permet une réelle ouverture sur le monde de l'autre et constitue une expérience linguistique pour tous. « Pas besoin d'une grande maison, juste l'envie de faire partager ce que l'on vit chez soi ». A la ville comme à la campagne, les familles peuvent accueillir. Si l'expérience vous intéresse, appelez-nous !

Renseignements : Sylvia HENNEBELLE – COTES D'ARMOR au 02.96.73.15.90 / 06.09.18.13.89.

Sylvia.hennebelle@gmail.com ou Bureau Coordinateur CEI Saint-Malo : Vanessa Simon – 02.99.20.06.14.

vanessa@cei4vents.com



Plédran Association Solidarité remet un chèque de 9 100€ à l'AFM

Les membres de l'association Pas (Plédran Association Solidarité) ont remis, le 20 décembre, un chèque de 9 100€ à l'AFM, représentée par la famille Michel de Plérin, en présence de Charlette Coudray, représentant la municipalité et des partenaires de cette édition 2017.

Un montant total nettement supérieur à l'année 2016, qui avait été de 6 650€. « Ceci grâce à l'aide des commerçants partenaires, mais aussi de plusieurs associations de la commune : le Cyclo sport (VTT), Les Pousse-cailloux (marche), Moi je danse (zumba), la troupe théâtrale du Cercle Plaintelais, Mosaïk, l'Union pongiste (tournoi), le CSP Foot, le club Amitié-loisirs », déclarait le président de PAS, Gérard Rault, qui a remercié la municipalité pour la mise à disposition du site Horizon, favorisant ainsi une ambiance chaleureuse lors de ce week-end des 2 et 3 décembre dernier.

Le prochain rendez-vous est fixé au dimanche 18 février 2018 à 12h, avec un repas ouvert à tous, dans le hall d'accueil de la salle Horizon.



Un chèque de 9 100€ a été remis à Pierre-Yves Michel, Myopathe de Plérin.

ASSOCIATION HORIZON BUGGY

Repas jarret/Frites

L'association Horizon Buggy organise son repas le jarret/frites à la salle Horizon de Plédran le samedi 17 mars 2018. Les cartes sont en vente.

Contact pour réserver : 06 60 56 11 34
ou 02 96 42 95 14 auprès de Jean-Luc Morcet.



Cours de Danse Bretonne

Ambiance chaleureuse pour le dernier cours de l'année. L'effort avant le réconfort ! Pour le dernier cours du mardi soir de 20h30 à 22h de l'année 2017, les danseurs ont révisé leur classique (An Dro, Gavottes, pilé menu, scotish,...). Et, après avoir bien dansé, tout le monde a pu prendre un réconfort autour d'un repas partagé et se remémorer des histoires de danseur.

Le groupe de danse accueille toujours de nouveaux danseurs.

Si le cœur vous en dit, venez prendre du plaisir en dansant : tous les mardis soirs, salle des Coteaux à partir de 20h30.

Bonne Année à tous



Club Amitiés et Loisirs Agenda mars

Samedi 3 mars

- permanence de 10H à 12H salle Angela Duval (Horizon)
- paiement du 2^{ème} acompte du voyage en Aveyron du 13 au 20 mai
- inscription pour le départemental de belote du Mercredi 28 Mars à Ploec sur la journée, et pour la finale de dictée le Jeudi 29 Mars à Ploec à 14H
- inscription pour la sortie Mr du cochon du Jeudi 29 Mars (à BECHEREL près de RENNES)

Mardi 13 mars

- Après-midi loisirs, jeux de société, danse, salle des Coteaux

Mercredi 14 mars

- potée à Saint-Brandan

Mardi 27 mars à 14h

- jeux de société salle Louis Guilloux (Horizon)

Mercredi 28 mars

- concours de belote sur la journée à Ploec

Jeudi 29 mars

- fête de Mr du cochon (BECHEREL près de RENNES)

Jeudi 29 mars

- finale départementale de dictée (1/2 journée à PLOEUC) : 14H

Agenda de l'Association Musicale

Les dates à noter dans votre agenda pour 2018 sont :

- **24 mars** : Audition des petits ensembles, suivie du repas annuel de l'association, ouvert à tous, à la Salle des Coteaux (une vente de tickets repas sera organisée courant mars).
- **7 avril** : Projet Rock en stock, à Langueux (stage de perfectionnement scénique) pour les élèves des « groupes ados ».
- **2 juin** : Grand concert de fin d'année, à la salle des Coteaux.
- **22 juin** : Fête de la musique, en partenariat avec la Mairie, sur la place de la Mairie.

Vous êtes les bienvenus lors de ces manifestations, où élèves et professeurs vous feront découvrir le fruit de leur travail tout au long de l'année. A très bientôt donc en compagnie de l'AMP !



L'Association Musicale de Plédran vous présente ses meilleurs vœux pour cette année 2018 qui débute. Qu'elle soit l'occasion de réaliser rêves et projets artistiques et musicaux dans une ambiance familiale et conviviale. Qu'elle soit également source d'épanouissement personnel et à l'origine de belles rencontres.

Votre agenda

Février

- **Le 16** : LUNA - Machines improbables à rentabilité limitée - Horizon
- **Le 17** : Repas - Armor Cuba - Horizon
- **Le 18** : Potée - PAS - Horizon - Louis Guilloux
- **Le 27** : Goûter - Association Amitié et Loisirs - Horizon - Louis Guilloux

Mars

- **Le 11** : Théâtre - Cyclos de Plédran - Horizon
- **Le 13** : Goûter - Association Amitié et Loisirs - Salle des Coteaux
- **Le 17** : Jarret Frites - Horizon Buggy - Horizon
- **Le 18** : Carnaval
- **Le 25** : Festival Rire en botté - Horizon
- **Le 27** : Goûter - Association Amitié et Loisirs - Horizon - Louis Guilloux
- **Le 30** : Don du sang - Horizon - Louis Guilloux

Une fin d'année périscolaire

LA GARDERIE
DES COTEAUX
« le Père Noël »

Les enfants ont clôturé l'année 2017 avec un repas de Noël, servi à la cantine, avec comme petit plus un Père Noël en chocolat.

Le soir, les enfants de la garderie ont eu la surprise de voir le Père Noël qui leur a apporté de nouveaux jeux. La joie et l'esprit de Noël étaient bien présents ce jour-là.



**LA GARDERIE
RIBAMBELLE**
« des cadeaux pour
la garderie »

C'est pendant le goûter de Noël que les enfants de la garderie Ribambelle, ont eu la joie de rencontrer le Père Noël, qui est arrivé les bras remplis de cadeaux pour la garderie ! 2018 s'annonce bien remplie, avec des effectifs toujours en hausse !



**LA GARDERIE
TROUBADOURS**
« paroles d'enfants »

« Après le goûter, je vais faire la lecture avec Angel » Malo, CP

« Moi j'aime bien la garderie, j'aime bien quand on fait des dessins » Dylan CP

« Je joue avec mes copains et copines au baby, au palet, et des fois on fait des jeux de société » Véronica, CM1

« J'aime bien lire dans le coin lecture » Elina, CM2

« Quand il n'y a pas mes copains, je m'ennuie un peu, j'arrive toujours à m'occuper, il y a plein de trucs à faire » Malone, CM2



*Bon début d'année à tous !
Les équipes d'animation.*

■ ÉCOLE PRIVÉE SAINT-MAURICE

Basket à Saint-Maurice

L'initiation au basket vient de commencer pour 3 classes de l'école Saint-Maurice. Les enfants vont apprendre à dribbler, tirer et faire des petits matches. Encadrés par l'entraîneur et quelques joueuses de la N2 de Trégueux, les enfants vont sans aucun doute rapidement progresser.



Le cycle de l'eau en maternelle

Les enfants de la maternelle ont pu assister à un spectacle de Bruno Marrec sur l'eau, en lien avec le thème d'année sur les sciences. Ils ont appris, à travers des expériences, des histoires, des images... que l'eau voyageait, parce que l'eau peut se transformer.

L'eau coule parce qu'elle est LIQUIDE. Mais elle peut se transformer. Quand le soleil chauffe l'eau, celle-ci se transforme en VAPEUR et monte dans les nuages. Quand il fait très froid, l'eau se transforme en neige ou en glace. Ils ont également pris conscience que l'eau est très précieuse, nous en avons tous besoin, les hommes, la nature, pour cela ne la gaspillons pas !



Des étudiantes du lycée de la Ville Davy de Quessoy en maternelle

Les élèves de la classe de moyenne et grande sections de Roselyne Pécheux de l'école Saint-Maurice de Plédran ont eu le privilège de travailler avec des étudiantes de la Ville Davy.

Sur 2 matinées, par ateliers, ils ont travaillé sur des activités sur l'eau et ont participé à des jeux de manipulation et à des expériences. Une vraie complicité s'est installée entre les jeunes et les enfants.



Bienvenue à l'école

La troisième rentrée de l'année scolaire aura lieu après les vacances de février. De nouveaux petits élèves arriveront à l'école. Afin de les aider au mieux à vivre cette étape importante dans leur jeune existence, ils seront accueillis deux soirs par les enseignantes de maternelle les 12 et 19 février 2018. Un temps de jeu et de regroupement leur seront proposés afin de commencer à prendre leurs marques. Cet accueil facilite ensuite l'arrivée à l'école, pour les enfants et aussi les parents.

A noter dans les agendas

Les Portes Ouvertes de l'école auront lieu le samedi 7 avril 2018 de 10h à 13h.

N'hésitez pas à venir découvrir les locaux, les projets et faire connaissance de l'équipe enseignante et des représentants des parents d'élèves. Contact tous les vendredis : Mme Le Guern, chef d'établissement au 02 96 42 24 89 ou : ogec.saintmaurice@orange.fr

■ GROUPE SCOLAIRE MAURICE-ET-MARIA-LETONTURIER

Les CE2 montent au filet



Les élèves de CE2 de l'école Maurice et Maria Letonturier se rendent chaque lundi à la salle de tennis pour retrouver Dominique Colson, animateur diplômé d'Etat de tennis.

Après des petits exercices d'échauffement, les enfants sont amenés, via divers petits jeux, à perfectionner leurs gestes : viser, orienter sa balle, en coup droit, en revers...

Cette initiation au tennis est un moment très attendu chaque semaine, que certaines classes de l'école découvriront dans les mois à venir.

■ ECOLE DES COTEAUX

Le compost, comment ça marche ?

Dans le cadre du projet de classe sur le tri des déchets et comment les valoriser, Cloé, animatrice à Saint-Brieuc Armor Agglomération, est venue dans la classe de CE2-CM1et CM2 afin de nous expliquer comment fonctionne un composteur et ce qu'il faut faire pour avoir un bon compost.

Ce fut l'occasion pour les élèves d'observer les différentes étapes de transformation des déchets organiques et de comprendre l'action des bactéries et des « petites bêtes » (vers rouges, cloportes, mille-pattes...)



Deux élèves seront responsables, chaque semaine, de récolter dans les bio-seaux les restes des repas de la cantine, de les peser et de les mettre dans le composteur. Ce sera également une occasion de lutter contre le gaspillage alimentaire.



PETITES ANNONCES

■ Recherche maison à louer sur Plédran et alentours pour 4 personnes minimum.

Tél : 06 44 01 34 97.

■ A louer maison T5 centre bourg de Plédran, au calme, exposition sud, double accès, cour devant, jardinet à l'arrière. RDC : pièce de vie 37 m², 1 ch, SE avec douche à l'italienne, WC, local technique ; 1^{er} étage : 2 ch, SE avec WC ; 2^e étage : 1 ch 32 m². Chauffage au sol au RDC, radiants à l'étage. Libre au 15 mars 2018 (possibilité éventuelle quelques jours avant). Loyer : 610€ + 10€ de charges (soumis à conditions de ressources).

Contact : 02 96 42 40 91 ou 06 78 81 27 67.

Carnaval gratuit

le dimanche 18 mars

Participez au carnaval festif de Plédran

Chaque quartier de
Plédran est invité à
proposer un char ou autre
« objet non identifié »
sorti de son imagination.



14h : rendez-vous
pour les Carnavaliers
parking commerces
zone du Challenge
14h30 : départ du défilé
16h30 : arrivée du défilé à
l'espace Horizon
bal costumé et goûter

La Fanfare et ses musiciens
très colorés, Los Trognos
Coulos, escorteront le
défilé pendant toute
l'après-midi !

ATTENTION : Il sera demandé la plus
grande prudence aux riverains lors du
passage du carnaval et notamment tout
au long du parcours de 14h30 à 16h30
environ et éviter d'avoir des
animaux errants.